



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E199985

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2023B00163

Siret : 948 312 285 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5839838-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21535226204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21535226204

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/04/2024

Raison sociale : LEROY MENUISERIE

7 RUE DES MARCHES DU COGLAIS
7 RUE DES MARCHES DU COGLAIS
35460 SAINT BRICE EN COGLES

Téléphone : 02 99 98 64 37

Portable : 06 47 07 54 79

Site Internet : www.menuiserie-leroy.fr/

E-mail : leroy.mca@orange.fr

Responsabilité légale :

LEROY THOMAS GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/05/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/05/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.